



Direction Départementale des Territoires
Service Etudes et Territoires (SET/DU)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49 fax: 04.56.59.46.07

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Ouvrages (D.U.P) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)		Int1	Transport de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques 1: classés 2: inscrits		JS1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		PT1	Installations sportives
	AC3	Reserves naturelles		PT2	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT3	Transmissions radio-électriques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT4	Protection contre les obstacles
	Ar6	Champs de tir		T1	Communications téléphoniques et télégraphiques
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T2	Elagage relatif aux lignes télécom
	EL2	Zones submersibles : a) grand débit b) complémentaire c) sécurité		T4	Chemins de fer
	EL3	Halage et marchepied		T5	Survol de téléphériques
	EL4	Remontées mécaniques et pistes de ski		T8	Aéronautiques de balisage
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes			Aéronautiques de dégagement
	EL7	Alignements			Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL10	Parcs nationaux			

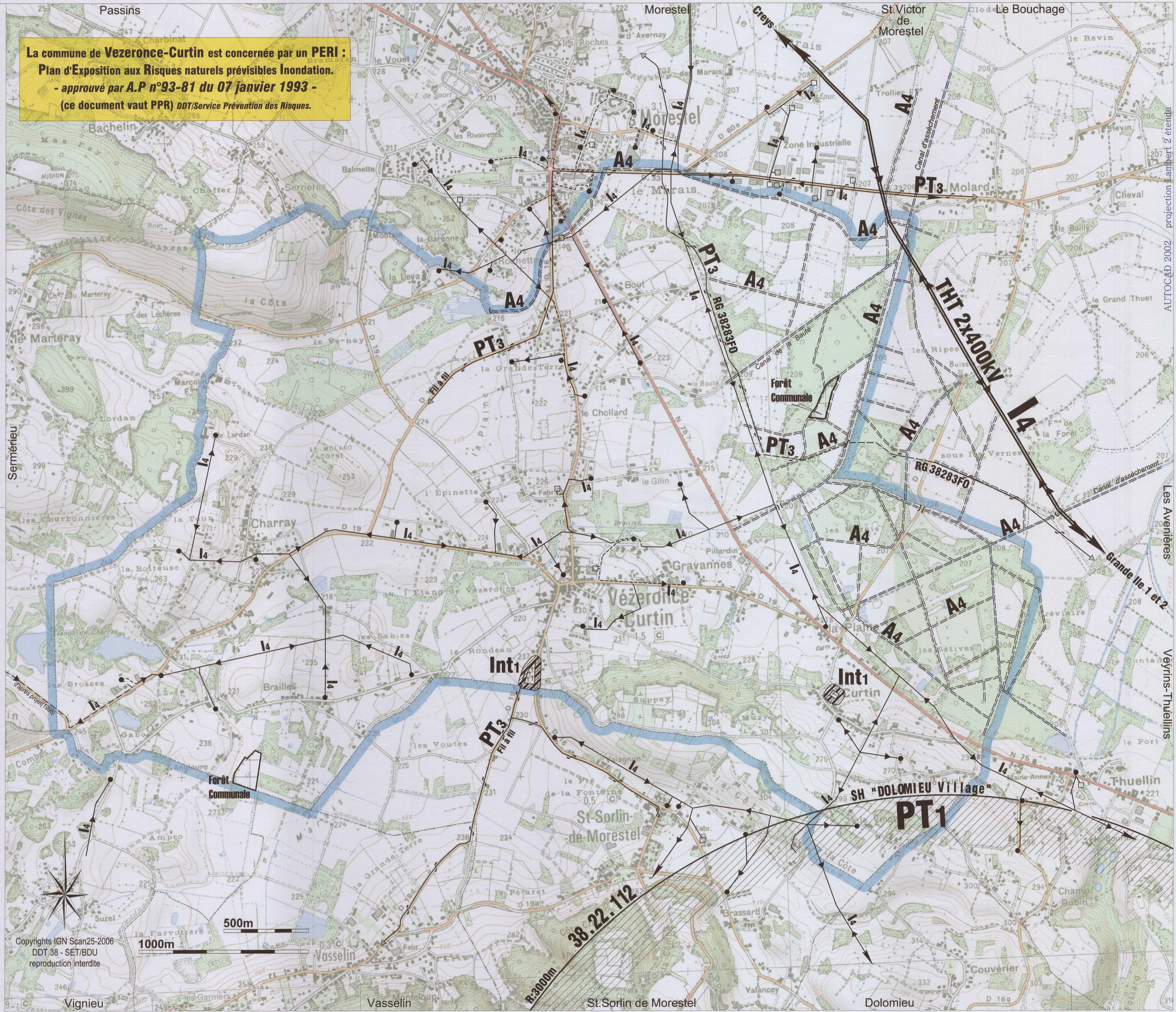
ECHELLE : 1/10.000 ETABLI le : 18.10.10 MODIFIE le : 18.10.2010

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
20.05.87		Mise à jour pour le "Porter à la Connaissance".
20.12.96		Mise à jour P.A.C Révision n°1
18.10.10	PT3 JS1 PERI	Ajout câbles enterrés : RG 38283FO, Fil à fil (tracés partiels) Suppression des servitudes après vérification fiches Recensement Equipements Sportifs (RES) Suppression du code A1 pour les bois et forêts soumis au régime forestier : (Servitude abrogée par la Loi d'Orientation Forestière du 09.07.2001) Commune concernée par un Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles Inondation (PERI) valant PPR (Approuvé par Arrêté préfectoral n°93-81 du 07.01.1993).

La commune de **Vezeronce-Curtin** est concernée par un **PERI** :
Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles Inondation.
- approuvé par A.P n°93-81 du 07 janvier 1993 -
(ce document vaut PPR) DDT/Service Prévention des Risques.



Copyrights IGN Scan25-2006
DDT 38 - SET/BDU
reproduction interdite

projection Lambert 2 étendu
AUTOCAD 2002